qu'il ignorait notre découverte dans le lac de Lanoux. Nous avons eu le bonheur de constater l'existence du *Subularia aquatica* dans plus de douze lacs de nos environs (Ariège et Pyrénées-Orientales), et cette rare plantule y était le plus souvent enchevêtrée avec les racines des *Isoetes Brochoni* et *lacustris*...

LETTRE DE **M. J. DAVEAU** A M. MALINVAUD.

Monsieur et cher confrère,

Je vous adresse, en même temps que cette lettre, un certain nombre d'échantillons d'une Graminée nouvelle, l'*Eragrostis Barrelieri* dont il a été question déjà dans le *Journal de Botanique* (1) et dans le *Bulletin de l'Herbier Boissier* (2), qui en a publié une figure. Cette espèce, confondue jusqu'ici avec l'*E. minor* Host (ou l'un de ses synonymes), m'en paraît très nettement distincte par des caractères dont j'ai reconnu la constance sur TOUS les échantillons que j'ai été à même d'examiner.

Je prends comme type de l'*E. minor* Host l'espèce décrite dans les Flores du centre de l'Europe, en excluant une partie de la synonymie; la gravure de Host (*Gramin. austriac.* II, t. 69!) et celles de Barrelier (*Icon.* 43 et 743!); les échantillons espagnols de la sierra Nevada (Alpujarras); en France, ceux de la Société Rochelaise (exsicc. 2969!), de la Corse (Mabille, exsicc. 409!), de la Lozère (Prost!), du Gard (Lombart-Dumas!), de l'Aveyron (abbé Coste!), de l'Hérault (Lebel, 1846! Fehlmann, Daveau, 1894!), en excluant pour ce département et pour le reste du littoral méditerranéen français tous les autres échantillons cités d'autre part. Rentrent également dans l'*E. minor* Host tous les échantillons de Suisse (Reuter!), d'Allemagne (Rchb, exsicc., 527!), d'Autriche, Bohême, Moravie; d'Italie centrale et boréale (herb. de Florence!), de Grèce (herb. Heldreich!), de la Russie méridionale; de la Cappadoce (Balansa!), de la Syrie (Schweinfurth, Schimper, exsicc., 266!); de l'Arménie (Haussknecht!), de la Perse et d'Hérat (Bunge!), du Turkestan (Regel!), de l'Afghanistan (Griffith!), du Thibet et du Pandjab (herb. Barbey, exsicc., 5415! et 11081!), enfin de La Mecque (Arabie), où elle croît avec l'espèce suivante.

L'*Eragrostis Barrelieri*, bien qu'il ait été pris pour l'*E. minor* Host, est très bien décrit par Desfontaines (*Flora Atlant.!*), Gussone (*Syn. fl. siculæ!*), Loret et Barrandon (*Flore de Montpellier!*). Cette espèce, d'après Gussone et Desfontaines, est représentée par Barrelier (*Icon.*,

(1) 1894, n° 17, p. 289.
(2) Vol. II, n° 11, tab. 32, p. 651.

44, fig. 2!), mais la description nous semble se rapporter plutôt à l'*E. pilosa*, bien que la gravure soit la représentation de notre *Eragrostis Barrelieri*. Nous lui rattachons les exsiccatas de Madère, de Ténériffe (Bourgeau, 1070!), d'Algérie (Balansa, 734! Jamin!); de la Sicile (Gussone!, Gasparrini!, Todaro!, Lojacono!), du littoral espagnol, Malaga (Salzmann!, Prolongo!), El Segara (Costa!), du littoral méditerranéen français, du moins en grande partie (Warion, *Société dauphinoise*, 1027 *bis!*; exsicc. Billot, 2589, leg. Duval-Jouve!), enfin à l'Orient, le nord de l'Égypte (Ascherson, 336!); La Mecque, Mascate (Aucher-Éloy, 5456!). Cette dernière espèce a donc une distribution géographique nettement littorale et caractérise surtout le littoral méditerranéen dans ses parties occidentales et austro-orientales, tandis que l'*Eragrostis minor* proprement dit est plutôt une espèce de la région des collines et des montagnes dn centre de l'Europe et de l'Asie et aussi de la partie boréale-orientale du bassin méditerranéen d'où l'*E. Barrelieri* est précisément absente. La carte communiquée, jointe à cette lettre, met bien en évidence la distribution de chaque espèce.

Les caractères différentiels sont les suivants :

L'E. MINOR Host est caractérisé par ses *chaumes couchés sur le sol*, toujours *plus ou moins rameux* et à *ramifications pourvues d'une ou plusieurs feuilles;* les feuilles ont leurs *bords munis de tubercules glanduliformes* et leurs gaines sont toujours vides lorsqu'elles n'accompagnent pas un rameau secondaire. En outre les *glumes* sont *ovales oblongues*, et les *caryopses subsphériques*.

L'E. BARRELIERI Daveau (1) a les *chaumes* constamment *simples* (jamais rameux, c'est-à-dire pourvus de ramifications secondaires feuillées), les feuilles ont les bords complètement *dépourvus de tubercules glanduliformes* et chacune de leurs gaines plus ou moins *renflées* renferme *toujours* une panicule axillaire, laquelle est tantôt plus ou moins développée et faisant saillie hors de la gaine, d'autres fois plus rudimentaire (par exemple dans les chaumes trop jeunes) et incluse, mais dont il est facile avec quelque soin de constater l'existence. Enfin les glumes sont lancéolées, les caryopses nettement oblongs et tronqués obliquement à leur base.

Au point de vue de la valeur spécifique, l'*E. Barrelieri* est donc bien distinct; il ne peut être rallié à l'*E. minor*, non seulement à cause de ses chaumes toujours simples et de la forme de ses caryopses, mais surtout à cause de l'absence des glandes marginales sur le bord des

(1) Syn. : *E. minor* Loret et Barrandon, *Fl. Montp.!* (non Host); *E. poæoides* auct. plurim. pro parte (non Beauv.); *E. poæformis* Duv.-Jouve, in herb. et exsicc., Billot, 2589! (non Link); *Poa Eragrostis* Desf. *Fl. atl.!* — Gussone, *Syn. Fl. sicul.!* (*non L.*).

feuilles. Ce caractère anatomique réunit, au contraire, dans un même groupe les *Eragrostis minor* Host (= *E. pocœoides* Beauv.), *E. major* Host (=*E. megastachya* Link), *E. brizoides* Costa, *E. suaveolens* Becker, etc., qu'on pourrait sans inconvénient considérer comme des variétés d'un même type spécifique : *E. vulgaris* Cosson, de la Flore parisienne (mais non pas de la Flore algérienne)...

TRUFFES (TERFAS) DE TUNISIE ET DE TRIPOLI ; par **M. A. CHATIN**.

Au commencement du mois de mars dernier, je priai M. Hanotaux, alors directeur des Consulats et mon collègue au Comité consultatif d'hygiène publique, aujourd'hui Ministre des Affaires étrangères, de vouloir bien faire rechercher, par nos consuls et ministres plénipotentiaires, les Truffes (groupe des Terfâs) que je conjecturais pouvoir exister, d'après la situation géographique, en certains pays d'Afrique et d'Orient, notamment à Tunis, Tripoli, Tanger, Salonique, Athènes, Ispahan et Téhéran. L'existence, que j'ai signalée en ces dernières années, de diverses Truffes en Algérie, à Damas, Alep, Smyrne, Caucase, paraissait justifier des conjectures, qui, on va le voir, n'ont pas été déçues.

En exécution des instructions, qu'avec une grande obligeance M. Hanotaux s'était empressé de donner, des envois étaient faits, dès le mois d'avril, par le résident général de France à Tunis et par notre consul à Tripoli. Un autre envoi était annoncé de Téhéran.

TRUFFE (TERFAS) DE TUNISIE.

Résumant la communication de M. Rouvier, résident général, M, Hanotaux m'écrivait à la date du 1er mai :

« On ne connaît dans la Régence qu'une Truffe blanche appelée *Terfess* (*Terfez* ou *Terfâs*) par les indigènes. Le Terfess, qui pousse dans les terres argileuses et humides (?) du Sud, ne vient pas sous certains arbres, comme la Truffe de France : d'après les indigènes, sa présence est toujours décelée par une petite plante à laquelle ils ont donné le nom de *Arong-Terfess*, ce qui veut dire *racines de Terfess.* »

La lettre était accompagnée d'un paquet renfermant quelques tubercules, de la terre et des spécimens de l'herbe dite *Arong-Terfess*, provenant d'un même point de la Truffière.